

Dossier de presse



Signature de la Charte « Ville amie des enfants »

Vendredi 18 Décembre 2015, 11h00,
salon Clémenceau, Mairie d'Honneur

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON



La manifestation



Signature de la Charte « ville amie des enfants »



vendredi 18 décembre 2015, 11h00,
salon Clémenceau, Mairie d'Honneur

En 2014, Toulon obtient le label « Ville amie des enfants » qui a pour objectif de promouvoir l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant.

La Convention internationale des Droits de l'Enfant est un traité international adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 20 novembre 1989. Le processus de son élaboration a duré près de 10 ans. Le texte de la Convention (54 articles) a été adopté à New York, par acclamation (sans vote), à l'unanimité des pays membres des Nations Unies,

Toutes les actions autour du label « Ville amie des enfants » affirment le souhait de la ville de Toulon d'encourager l'expression des enfants et de leur reconnaître ainsi une place dans la vie de la cité en les rendant actifs et responsables.

C'est pourquoi le vendredi 18 décembre 2015 la ville de Toulon signe la Charte « Ville amie des enfants » avec Madame Girard, présidente de l'Unicef antenne du Var. Seront présentes Madame Mondone, Adjoint délégué à la Jeunesse, Madame Massi, Adjoint délégué à l'Enfance et la Famille.

Label « Ville amie des enfants »



En 2014-2015 les actions suivantes ont été menées par la direction jeunesse dans le cadre du label « Ville amie des enfants » :

- Interventions de l'Unicef dans les centres de loisirs : ateliers Poupées frimousses pour la vaccination des enfants dans le monde, Ateliers Droit de l'enfant et débats avec les enfants
- Signature Accords de partenariat avec l'Unicef en mars 2015 pour les actions menées dans les centres de loisirs
- Célébration de la Journée internationale des Droits de l'enfant le 19 novembre 2014 et le 18 novembre 2015
- Participation des centres de loisirs aux concours internationaux d'affiches « Droits de l'enfant »
- Actions de solidarité et citoyenneté avec les Restos du cœur
- Grandes manifestations, actions périscolaires, forums et divers projets dans les centres de loisirs autour des enfants et des jeunes.
- Le premier rendez-vous entre enfants-représentants des centres de loisirs et élus, « Paroles d'enfants au sein du Conseil municipal », s'est déroulé le mardi 24 février 2015 en présence de Monsieur le Maire, le premier Adjoint au Maire, l'Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse, les autres élus et la présidente de l'UNICEF du Var. Le dialogue entre les enfants et les élus a animé l'après-midi. Les jeunes représentants, issus de différents quartiers de la ville, ont posé tour à tour leurs questions. Ils ont reçu des réponses complètes et adaptées qui leur ont permis de comprendre le fonctionnement de la mairie et des structures qui les accueillent.
- Le vendredi 30 octobre 2015 a eu lieu la rencontre entre les élus Madame Levy, Adjoint au Maire, Député du Var, Madame Mondone, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et les enfants des centres de loisirs St Dominique et la Maison de l'enfance et des arts. Les enfants ont parlé de leurs projets réalisés et à venir et montré aux élus leurs créations. Les élus municipaux ont expliqué leurs missions et répondu aux questions des enfants sur l'organisation de la mairie et sur la citoyenneté.

Le programme



11h00

Signature de la Charte « Ville amie des enfants » en présence de Mesdames Mondone et Massi adjoints au Maire et Madame Girard responsable Départementale UNICEF.